

médecins conseillent un séjour d'un mois ou deux dans le Sud. On fait peu de difficultés en pareils cas.

M. FRASER: Les demandes des malades à cet égard sont-elles aussi nombreuses que par le passé?

L'hon. M. ABBOTT: Je n'ai pas les chiffres en main. Je pourrais les obtenir et vous les communiquer plus tard.

M. JACKMAN: J'ai une ou deux questions à poser au sujet de l'application de la loi en général. Il est intéressant d'apprendre que, jusqu'ici, le ministre n'a dû effectuer que 15 modifications à l'annexe I, sept à l'annexe II et une seulement à l'annexe III. Peut-être serait-il non moins intéressant de savoir combien de demandes de changement ont été présentées, combien ont été rejetées et combien sont encore à l'étude. Nous pourrions ainsi nous faire une idée des répercussions fâcheuses de la réglementation sur les affaires canadiennes. Le ministre a beau dire qu'elle est le fruit de mûres considérations, j'ai l'impression qu'elle a été imposée à la hâte.

L'hon. M. ABBOTT: Il me serait bien difficile de fournir à l'honorable député des chiffres précis. Je suppose que tous les intéressés ont fait connaître leurs avis. La liste des produits interdits est assez longue et je crois juste de dire que tous les intéressés ont, à un moment ou l'autre, fait savoir ce qu'ils en pensaient. Je ne pense pas pouvoir fournir de précisions.

M. JACKMAN: Le ministre a dit que cinq ou six députations venaient le voir chaque jour.

L'hon. M. ABBOTT: Pas chaque jour.

M. JACKMAN: Chaque semaine.

L'hon. M. ABBOTT: Disons, pour être juste, qu'il s'en présente une couple par jour ou une dizaine par semaine.

M. JACKMAN: Sauf erreur, le ministre a dit que les hauts fonctionnaires du ministère ont donné des centaines d'entrevues. Il m'a semblé qu'une précision du ministre nous permettrait de juger des ennuis que ces règlements ont causé à nos hommes d'affaires.

L'hon. M. ABBOTT: Nous avons entendu toutes sortes d'opinions. Peut-être le comité ne sera-t-il pas surpris d'apprendre qu'un grand nombre de Canadiens sont venus nous demander d'interdire certains articles ou de les placer sur la liste des interdictions. Nous nous rendons compte que la mesure est très protectionniste et un nombre considérable d'industriels, ou au moins de producteurs canadiens,

[L'hon. M. Abbott.]

ont prétendu que nous pourrions économiser des devises américaines et du même coup stimuler la production au Canada en ajoutant quelques articles à la liste. Nous n'avons pas jugé bon jusqu'ici de nous rendre à leurs requêtes. Les opinions en ce sens ont été très nombreuses.

M. FULTON: A titre de renseignement d'ordre général, le ministre peut-il nous dire combien de temps l'Europe prendra, d'après le Gouvernement, à se remettre sur pied suffisamment pour nous payer en devises américaines et nous permettre de lever ces restrictions? En d'autres termes, quand abandonnera-t-on cette politique à courte vue? Quand pouvons-nous espérer obtenir du Gouvernement un programme commercial à longue portée et l'abolition des restrictions? Le ministre peut-il nous donner une idée générale de son opinion là-dessus?

L'hon. M. ABBOTT: Je le voudrais bien, mais l'honorable député comprend sans doute que c'est absolument impossible. Je n'ai jamais prétendu être prophète ou devin. Je n'oserais en dire plus long que ce que j'ai dit, à savoir que nous jugeons ces restrictions comme étant de nature essentiellement provisoire. Nous ne savons pas au juste quand le monde sera en mesure de nous payer comptant les marchandises qu'il nous achète, car cela dépend de nombreux facteurs qui ne relèvent aucunement de notre compétence; je ne voudrais donc pas risquer une estimation.

M. FULTON: Je n'aurais peut-être pas dû m'exprimer en ces termes. Cependant, on nous donne à entendre que le programme n'est qu'un expédient, que le Gouvernement a un programme précis, en vue d'accroître notre commerce, conformément aux dispositions des accords de Genève, et que la présente mesure s'est révélée nécessaire afin de conserver nos devises américaines. Tout récemment, le ministre disait dans un discours à Montréal combien nous avons épargné de dollars canadiens.

L'hon. M. ABBOTT: J'en avais déjà fait part à la Chambre. Je n'ai donné à Montréal aucun renseignement que je n'avais déjà communiqué à la Chambre.

M. FULTON: Le ministre a indiqué le montant de dollars canadiens épargnés. Peut-il nous dire quand les restrictions disparaîtront? Le Gouvernement, ayant une idée des résultats qu'on attend du plan Marshall, doit avoir calculé avec plus ou moins d'exactitude le délai dans lequel, grâce à cette aide, l'Europe sera en mesure de payer en dollars les denrées qu'elle obtiendra de nous. A-t-on pu se prononcer d'une façon plus ou moins cer-